Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/01/2026 - B2026/000176 - 2006 B 02566 - 490 279 445 - ABISTAND

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...	5 104,84	5 104,84		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	192 404,27	151 661,26	40 743,01	36 525,05
Autres immobilisations corporelles	325 846,57	267 838,72	58 007,85	88 917,35
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				7 285,05
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	2 077,90		2 077,90	2 077,90
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 873,50		7 873,50	7 873,50
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**533 307,08**	**424 604,82**	**108 702,26**	**142 678,85**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	1 901,00		1 901,00	8 978,00
En-cours de production (biens et services)				35 000,00
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	85 782,42	2 033,07	83 749,35	118 263,71
Autres créances	25 818,64		25 818,64	4 601,74
Charges constatées d'avance	18 603,82		18 603,82	20 781,53
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	250 938,35		250 938,35	230 445,86
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 300,83		2 300,83	26 475,57
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**385 345,06**	**2 033,07**	**383 311,99**	**444 546,41**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des obligations (VI)				
Primes de remboursement des emprunts (VII)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VIII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII + VIII)	**918 652,14**	**426 637,89**	**492 014,25**	**587 225,26**

Copie certifiée conforme à l'original

Bilan passif

Postes	31/08/2025	31/08/2024
Capital	250 000,00	250 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	8 288,65	5 000,20
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	142 080,34	104 599,88
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-12 440,00	65 768,91
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**387 928,99**	**425 368,99**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42 473,68	74 870,01
Emprunts et dettes financières diverses	658,15	456,38
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 202,28	22 653,78
Dettes fiscales et sociales	29 751,15	63 876,10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**104 085,26**	**161 856,27**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**492 014,25**	**587 225,26**

Copie certifiée conforme à l'original

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/08/2025** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/09/2023** à **31/08/2024**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **492 014,25 €**.
Le résultat net comptable est **une perte** de **-12 440,00 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Copie certifiée conforme à l'original

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Copie certifiée conforme à l'original

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.
Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Copie certifiée conforme à l'original

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Copie certifiée conforme à l'original

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	5 104,84			5 104,84
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	179 048,34	13 355,93		192 404,27
Autres immobilisations corporelles	321 427,15	4 419,42		325 846,57
Immobilisations corporelles en cours	7 285,05		7 285,03	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	2 077,90			2 077,90
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 873,50			7 873,50

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres	5 104,84			5 104,84
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	142 523,29	9 137,97		151 661,26
Autres	232 509,80	35 329,00	0,04	267 838,72
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Copie certifiée conforme à l'original

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	7 873,50	7 873,50		
Clients douteux	2 439,68	2 439,68		
Autres créances clients	83 342,74	83 342,74		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	15 117,00	15 117,00		
TVA	327,48	327,48		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	10 374,16	10 374,16		
Charges constatées d'avance	18 603,82	18 603,82		
TOTAL	**138 078,38**	**138 078,38**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	18 603,82	
TOTAL	**18 603,82**	

Informations relatives au passif

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital		250 000,00			250 000,00
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale				8 288,65	8 288,65
Autres réserves				142 080,34	142 080,34
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	65 768,91		12 440,00	-65 768,91	-12 440,00
TOTAL	**65 768,91**	**250 000,00**	**12 440,00**	**84 600,08**	**387 928,99**

Copie certifiée conforme à l'original

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de...	42 473,68	27 981,18	14 492,50	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	31 202,28	31 202,28		
Personnel et comptes rattachés	9 012,43	9 012,43		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	14 899,40	14 899,40		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	4 597,32	4 597,32		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 242,00	1 242,00		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt...				
Groupe et associés	658,15	658,15		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**104 085,26**	**89 592,76**	**14 492,50**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	32 396,00			
Montant des emprunts et dettes contracté...	658,15			

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	23,40	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	997,03	
Personnel - Autres charges à payer	8 000,00	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	294,40	
État - Charges à payer	1 129,00	
TOTAL	**10 443,83**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Copie certifiée conforme à l'original

ABISTAND
Société à responsabilité limitée au capital de 250 000 euros
Siège social: 287 rue Barthélémy Thimonnier ZAC de SACUNY - Parc
TERRA DITTA 69530 Brignais
490 279 445 RCS Lyon

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE

Approbation des comptes clos le 31 août 2025

Le soussigné Stéphane TRUSCELLO, gérant et associé unique de la société ABISTAND, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2025, établit le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

1-ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

1. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 août 2025, la société a poursuivi son activité. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 449 902 euros, en baisse de 9% avec une baisse de la marge de 22,58%.

2. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 août 2025, date de la clôture du précédent exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

3. Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

4. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

L'objectif pour l'exercice en cours est le maintien de l'activité.

II- RÉSULTATS - AFFECTATION

1. Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à 449 902 euros contre 494 724 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 5 405 euros contre 17 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 11 595 euros contre 5 720 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 201 615 euros contre 208951 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 14 393 euros contre 19 113 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 124 934 euros contre 132 113 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 36 417euros contre 31 716 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 0,5 comme pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 45 426 euros contre 51 397 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 2 416 euros contre 2 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 436 795 euros contre 449 013 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à –16 488 euros contre 80 728 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 4 288 euros (5 141 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à -12 200 euros contre 85 870 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de 0 euro comme pour l'exercice précédent et d'un impôt sur les sociétés de 240 euros contre 20 101 euros pour l'exercice précédent, le résultat de l'exercice clos le 31 août 2025 se solde par une perte de 12 440 euros contre un bénéfice de 65 769 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 août 2025, le total du bilan de la Société s'élevait à 492 014 euros contre 587 225 euros pour l'exercice précédent.

2. Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de 12 440 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Au compte	Report à nouveau	-12 440,00 euros

Portant ainsi son solde à 12 440,00 euros.

A titre de dividendes (A savoir 5 euros par titre) Montant pris sur les autres réserves,	25 000,00 euros

Portant ainsi son solde à 117 080,34 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 362 928,99 euros.

3. Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DISTRIBUTION		**ABATTEMENT**	
	GLOBALE	UNITAIRE	ELIGIBLE	NON-ELIGIBLE
31.08.2022	0 €	0,00 €	0 €	/
31.08.2023	25 000 €	5,00 €	0 €	/
31.08.2024	25 000 €	5,00 €	0 €	/

4. Dépenses non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 13 724 euros.

III- **CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est relaté les conventions qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé :

Le compte courant de Monsieur Stéphane TRUSCELLO est inscrit pour un montant de 658,15 euros au 31 août 2025. Ce compte courant n'a pas été rémunéré sur l'exercice.

Au titre d'une location immobilière, la société ABISTAND a versé à la SCI VALORGUE un loyer d'une somme de 40 944,08 euros.

M. Stéphane TRUSCELLO
Gérant



ABISTAND
Société **à responsabilité** limitée **au capital de 250 000 euros**
Siège social: 287 rue Barthélémy Thimonnier ZAC de SACUNY - Parc TERRA DITTA 69530 Brignais
490 279 445 RCS Lyon

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 23 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-trois décembre,
A 10 heures,

Monsieur Stéphane TRUSCELLO, demeurant chemin de la plaine d'élite - 69530 BRIGNAIS

Propriétaire de la totalité des 5 000 parts sociales de 50 euros composant le capital social de la société **ABISTAND**,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Stéphane TRUSCELLO, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 août 2025 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2025,
Approbation des charges non déductibles,
Affectation du résultat de l'exercice,
Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 13 724 euros.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 12 440,00 euros de la manière suivante :

Au compte	Report à nouveau	-12 440,00 euros

Portant ainsi son solde à -12 440,00 euros.

A titre de dividendes (A savoir 5 euros par titre)	25 000,00 euros

SIT.

Montant pris sur le compte Autres réserves, portant son solde à 117 080,34 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 362 928,99 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DISTRIBUTION		ABATTEMENT	
	GLOBALE	UNITAIRE	ELIGIBLE	NON-ELIGIBLE
31.08.2024	25 000,00 €	0,00€	0,00 €	/
31.08.2023	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	/
31.08.2022	0,00 €	0,00 €	0,00 €	/

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions antérieures qui ont été tacitement reconduites au cours de l'exercice clos le 31 août 2025 :

Le compte courant de Monsieur Stéphane TRUSCELLO est inscrit pour un montant de 658,15 euros au 31 août 2025. Ce compte courant n'a pas été rémunéré sur l'exercice.

Au titre d'une location immobilière, la société ABISTAND a versé à la SCI VALORGUE un loyer d'une somme de 40 944,08 euros.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'ASSOCIE UNIQUE ET GERANT
M. Stéphane TRUSCELLO

